

Retour en images sur le 6^e Festival du court-métrage page 2



ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers Mériellois,

Bonne année 2019.

2018 a été une année de transformation avec des choses planifiées et d'autres inattendues. Souvent, elles n'amènent que quelques changements d'habitudes et quelquefois des nuisances et des troubles d'usage, comme par exemple les chantiers qui peuvent avoir des impacts sur le voisinage et sur le trafic.

Les travaux de la rue du Port se terminent et 36 familles pourront s'y installer dans le courant du 2^e trimestre. Nous sommes partenaires de Val d'Oise Habitat avec qui nous essayons de privilégier les Mériellois pour ces logements. Le quartier de la gare est en pleine activité. Je remercie les voisins de leur patience et de leur compréhension. Pour autant, nous veillons à ce que les nuisances ne dépassent pas les limites des arrêtés. Notre police municipale est là pour écouter vos doléances éventuelles. Une étude prospective de trafic a été réalisée par un cabinet spécialisé. Elle a recommandé un changement de sens de circulation à l'intérieur du quartier « Le Village ». Un certain nombre de rues, sentes et placettes sont à « baptiser ». Vous serez sollicités pour donner votre avis durant le premier trimestre.

Nous vous l'avions annoncé mais aujourd'hui les choses se précisent. Un nouveau centre médical va ouvrir d'ici la fin janvier ; il est transitoire puisque dans deux ans, le centre médico-social sera installé dans le nouveau quartier « Le Village ». Nous sommes aidés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour le recrutement de nouveaux généralistes. La commune met à disposition le bâtiment (petite maison près de l'Espace Rive Gauche) et un secrétariat médical. Le prochain *Mériel et Vous* donnera des détails. D'ici là, il vous est conseillé de récupérer votre dossier médical si votre médecin arrête son activité. Vous pouvez consulter et même publier la plaquette de recherche de médecins disponible sur le site de la ville.

Enfin, même si Mériel n'a pas été dans le cœur des manifestations des gilets jaunes, il n'en est pas moins vrai que nous comprenons les difficultés que beaucoup de citoyens français rencontrent. Le gouvernement a souhaité nous impliquer dans la quête de vos doléances. Dès que ce dispositif sera défini, vous serez avisés et sollicités.

Mes chers concitoyens, je m'associe à tout le conseil municipal pour souhaiter, à vous et à vos familles, une excellente année 2019 et que tous vos projets se réalisent.

Jean-Louis Delannoy, Maire de Mériel



P.4
Le chantier
du Village
officiellement
lancé !



P.6
Entretien du
patrimoine
arboré du parc
du Château blanc



P.8
Musique[s] en
scène à Mériel

ARRÊT SUR IMAGES



Le 6^e Festival du court-métrage au pays de Gabin

Près de 350 personnes ont assisté au concert de musiques de films, à toutes les projections ainsi qu'à la remise des prix.



Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs ont participé le mercredi 21 novembre 2018 à des ateliers pédagogiques portant sur le cinéma. Ici, la réalisation d'un petit film à partir des dessins et des histoires élaborés par les enfants, qui aura été projeté le dimanche après-midi en séance publique.



Les 4^e et 3^e du collège de Mériel ont assisté à la projection de *Dunk*, le court-métrage de Sophie Martin. La réalisatrice a répondu aux nombreuses questions. Les collégiens ont ensuite échangé avec M. Réveillon de la fondation Action Enfance sur les thèmes de la solidarité et de la citoyenneté, abordés par le film de Sophie Martin.



Les membres du jury et leur président Stéphane Ly-Cuong, les membres de la Société des Amis du Musée Jean Gabin, Monsieur le Maire et les membres de l'équipe avant l'ouverture officielle du festival le samedi 24 novembre, en présence de l'actrice Cécile Bois.



Les après-midi de projection étaient rythmés par les intermèdes musicaux des élèves du Conservatoire de musique Sausseron-Impressionnistes. Ici le groupe du samedi...



... et là les saxophonistes du dimanche. Tous ont interprété divers extraits de musiques de films.



Sur scène, lors de la remise des prix, les membres du jury, accompagnés de Jean-Louis Delannoy, maire de Mériel, et de l'acteur Thierry Frémont, félicitent les lauréats.

Le palmarès de la 6^e édition du Festival du court-métrage au pays de Gabin :

Prix du jury aux jeunes réalisateurs : *Aux Battements* du parloir de Pascal Marc

Prix du public aux jeunes réalisateurs : *Dunk* de Sophie Martin

Prix des écoles de Mériel (sélection de courts d'animation diffusée le vendredi 23 novembre) : *Le petit bonhomme de poche* d'Ana Chubinidze

Mention spéciale du jury : *D'après une histoire vraie* de Cédric Prévost

ARRÊT SUR IMAGES



Hommage aux Morts d'Algérie



Allocution de Michel Deck, président de l'UNC section de Mériel, le 5 décembre 2018 devant le monument aux morts lors de l'hommage aux combattants victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie, en présence d'anciens combattants, d'Eliane Gesret, adjointe au maire, et de Monsieur le Maire.



Le Père Noël est un rocker... généreux



La compagnie Roger Cactus et son Bazarazik ont emmené les nombreux spectateurs dans leur voyage musical, festif et dansant le dimanche 9 décembre 2018 dans le cadre de l'opération Le Père Noël est un rocker. 49 jouets neufs ont été offerts par les participants. Ils ont été remis au Secours Populaire de Méry-sur-Oise et redistribués aux enfants défavorisés.



Le colis de Noël 2018



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mériel a offert un colis gourmand aux Mériellois âgés de 71 ans et plus. La distribution a eu lieu le 28 novembre à l'Espace Rive Gauche, en présence d'Eliane Gesret, adjointe au maire chargée des affaires sociales, et d'autres élus ainsi que des membres du CCAS.

Un après-midi dédié au mieux vivre des seniors



La rencontre annuelle des villes signataires de la charte du Bien Vieillir en Val-d'Oise s'est déroulée le 6 décembre dans la salle de spectacle de l'Espace Rive Gauche à l'initiative du Conseil départemental. Monsieur le Maire, Jean-Louis Delannoy, a ouvert la séance en accueillant les participants, avant de présenter le nouveau projet urbain de Mériel.



Baby-foot, Kapla, jeux de société...



Plus de 130 enfants et adultes se sont retrouvés le 30 novembre pour une soirée jeux, organisée par l'ALSH, dans une ambiance chaleureuse. Le tournoi de baby-foot a eu un grand succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Rendez-vous à la prochaine soirée jeux au printemps !

EN ACTIONS



Le chantier du futur quartier « Le Village » officiellement lancé !



Jean-Louis Delannoy, maire de Mériel, scelle symboliquement la première pierre des futurs logements, en compagnie, de gauche à droite, de Sandrine Saint-Denis, adjointe au maire en charge de l'environnement et de l'urbanisme, Maurice Barate, secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, Vincent Peronnaud, directeur général de l'OPAC de l'Oise, Hervé Poteaux, architecte du cabinet Gparchitectes.

Le 28 novembre dernier, de nombreuses personnalités locales ont assisté à la pose de la première pierre du quartier « Le Village ». Après quelques courtes prises de parole des uns et des autres sur le chantier, le scellement symbolique de la première pierre et la traditionnelle remise de la truelle, l'inauguration s'est poursuivie en mairie. M. Poteaux, l'architecte, a rappelé que son projet s'insérerait dans l'esprit de village que Mériel souhaitait conserver. M. Barate, secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, a apprécié l'engagement de la commune dans le logement social et la pertinence du projet concernant sa proximité de la gare, le maintien à domicile, le projet architectural... Enfin, Jean-Louis Delannoy, est revenu dans son allocution sur la genèse de ce projet urbain, précisant qu'il avait été « *décidé de diversifier le bâti (accession et logement social) pour permettre de compléter le parcours résidentiel des Mériellois et permettre le maintien à domicile* ».

Monsieur le Maire a évoqué ensuite le projet actuel : « *Ses hypothèses et ses contraintes étaient et restent notre grosse obligation de production de logement social et de densification, donc d'économie d'espaces naturels. Pas un seul m² d'espace*

naturel a été consommé pour le logement entre les années 1990 et maintenant ».

Monsieur le Maire conclut par : « *Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs, je dois avouer que le développement de Mériel a atteint ses limites. [...] Le fait que l'État soit ici représenté est une gratification aussi bien pour la commune de Mériel que pour vous toutes et tous qui avez contribué et contribuent toujours à ce beau projet* ».



Maurice Barate, à sa droite, Jean-Louis Delannoy, et à sa gauche, Vincent Peronnaud.



Rappel pour les inscriptions pour la rentrée 2019

Vous avez jusqu'au vendredi 8 février pour inscrire en petite section les enfants nés en 2016. Les inscriptions se font à l'ALSH, service Scolaire, 1, place du Château blanc les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h et pendant les permanences ALSH au même endroit le mercredi 30 janvier et le mercredi 6 février. Il est nécessaire de présenter le livret de famille et un justificatif de domicile.

Plus d'informations au 01 34 48 20 25.

Séjour tout schuss !



Le service jeunesse propose un séjour à la neige à Villard de Lans du 1^{er} au 9 mars pour les 11-17 ans. C'est un séjour clé en main, en pension complète, hébergement en chalet réservé au groupe mériellois, location et remontées mécaniques comprises ainsi que le transport. Il reste encore quelques places avant que le car ne parte sans toi !

Alors, si tu aimes la glisse, si tu veux vivre des aventures entre jeunes et si tu rêves de laisser ta trace dans la poudreuse... viens nous rejoindre très vite !

Plus d'informations au 01 34 48 24 17, par mail à jeunesse@ville-de-meriel.fr



Deux concerts classiques à ne pas manquer



Cette année encore, le service culturel de Mériel et la direction artistique du Festival d'Auvers-sur-Oise proposent un programme de grande qualité et accessible au plus grand nombre. Le samedi 26 janvier à 20 h 30, Simon Ghraichy présentera un récital de piano avec au programme Schumann, Van Beethoven, Szymanski, Alkan, Gottschalk, Balakirev.

Le dimanche 27 janvier à 16 h, l'ensemble de cordes « Les Virtuoses » interprètera un programme composé d'œuvres d'Albinoni, Mozart, Brahms, Kreisler, Chostakovitch, Strauss. Tarifs : tarif plein : 14 €. Pass 2 concerts : 25 €. Tarif réduit (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi) : 8 €. Tarif groupe (à partir de 10 personnes) : 12,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les élèves des écoles de musique et conservatoires du Val-d'Oise. Règlement à l'Espace Rive Gauche par chèque ou espèces.

Réservations : par téléphone du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Par email : resameriel@gmail.com



Club de lecture

Le prochain club de lecture de la bibliothèque aura lieu le vendredi 25 janvier à 9 h 30. Les échanges porteront sur les nouveautés.

Raconte-moi une histoire



L'heure du conte à la bibliothèque se poursuit en janvier grâce aux bénévoles de l'association Lire et faire lire. Les petits Mériellois de 3 à 8 ans pourront venir écouter des histoires à 10 h 30 les mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier.

Plus d'informations au 01 34 64 87 92.



9/01 à 10 h 30 L'heure du conte à la bibliothèque

14/01 Collecte de sang à 15 h à l'Espace Rive Gauche

16 et 23/01 à 10 h 30 L'heure du conte à la bibliothèque

25/01 à 9 h 30 Club de lecture à la bibliothèque

26 et 27/01 Musique[s] en scène à Mériel à l'Espace Rive Gauche

30/01 à 10 h 30 L'heure du conte à la bibliothèque

30/01 Permanence pour les inscriptions scolaires

EN VILLE



Le parc du Château blanc : entretien du patrimoine arboré



Une étude phytosanitaire a été menée sur les arbres du parc du Château blanc.

Dans le cadre de la requalification du parc du Château blanc entreprise en 2016, une étude phytosanitaire du patrimoine arboré était prévue afin d'affiner le plan d'aménagement paysager. Un bureau d'études spécialisé a donc élaboré en novembre dernier un diagnostic intégrant un plan de gestion. Il inventorie 79 sujets (les jeunes plantations ayant été écartées) dont près de 17 % sont identifiés potentiellement dangereux.

Au total 13 arbres seront abattus car pouvant nuire à la sécurité des usagers et à la pérennité du peuplement. Ils ont en effet été identifiés à risque pour des raisons pathologiques (maladies ou ravageurs) et/ou mécaniques (défaut dans la structure de l'arbre).

Le broyat des branches sera réutilisé pour regarnir le sol du parcours de santé. Ce recyclage écologique permettra de redessiner les cheminements doux.

Une autre série d'abattage sera étudiée par la commission travaux en janvier prochain. Il s'agira de huit peupliers situés à proximité de la crèche dont certains présentent des altérations fragilisant leurs structures.

Le patrimoine arboré existant sera enrichi par de nouveaux sujets qui demanderont moins d'entretien avec un engagement zéro phyto. Il subira également une série de taille raisonnée mais nécessaire qui consistera à retirer toutes les branches mortes, présentant des anomalies de croissance. Les arbres ne s'en porteront que mieux et la sécurité des usagers n'en sera que renforcée.

La requalification du parc, qui était un des objectifs majeurs de la municipalité, a permis de reconstruire un espace public jusque-là dégradé et en perte d'identité. À la fois lieu de rencontre et de partage, où se mêlent de multiples activités, le parc s'organise désormais autour de nouveaux équipements publics plus fonctionnels en phase avec son environnement. La reprise des aires de jeux extérieures prévue dans le programme initial sera par ailleurs finalisée. Il est prévu une nouvelle aire de jeux près de l'actuelle pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Afin d'améliorer le cadre de vie des Mériellois, la ville prévoit avant le printemps de planter quatre arbres : deux tilleuls avenue et place de la Gare, pour compléter l'alignement, et deux arbres de Judée place de Léchaugette pour remplacer ceux qui ont été vandalisés.



Cavité descendant dans le tronc sur un tilleul.



Permanences de la mairie

La mairie sera ouverte les samedis 12 et 26 janvier de 9 h 30 à 12 h.

Chasse au marais de Stors

Les vendredis 11 janvier et 1^{er} février, deux journées de chasse sont organisées dans le marais de Stors. Merci de respecter les consignes de sécurité, et de ne pas pénétrer dans les zones chassées lorsque les panneaux « chasse en cours » sont disposés.

Inscriptions électorales

À compter du 1^{er} janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année.

En revanche, à l'occasion des élections européennes la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019.

Transfert du recouvrement de la trésorerie de L'Isle-Adam

À compter du 1^{er} janvier 2019, toutes vos démarches pour le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière

s'effectueront désormais à une seule et même adresse : le Service des impôts des particuliers de Pontoise Est. Ce service est situé au Centre des Finances Publiques de Cergy-Pontoise, 2, avenue Bernard-Hirsch, CS 20106, 95093, Cergy-Pontoise Cedex. Courriel : sip.cergy-pontoise-est@dgfip.finances.gouv.fr

Don du sang le 14 janvier



La prochaine collecte de sang a lieu le 14 janvier de 15 h à 19 h 30 à l'Espace Rive Gauche, 2 rue des Petits Prés. Pour pouvoir donner il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et être reconnu apte au don.

Plus d'informations sur www.dondesang.efs.sante.fr



Élaguer les haies débordant sur la voie publique

Un arrêté municipal pris en septembre 2018 rappelle aux riverains les obligations qui leur incombent en matière d'élagage d'arbres, arbustes ou haies en bordures

de voies publiques. L'arrêté est disponible sur le site de la ville, rubrique Urbanisme et qualité de vie, puis Bonnes pratiques. La végétation doit être coupée à l'aplomb des limites des voies communales afin de ne pas gêner. Les branches ne doivent pas toucher les câbles en hauteur. En cas de non-respect de cet arrêté, une mise en demeure sera notifiée. Si celle-ci n'est pas suivie d'effet dans un délai d'un mois, la commune obligera les riverains à effectuer l'élagage à leurs frais. En cas d'accident, la responsabilité du riverain propriétaire peut être engagée.



Nos joies, nos peines

Naissances

Ann-Jordan Cardoso Da Silva, le 15/11
Soan Afonso Simon, le 15/11
Louis Bizeul, le 22/11
Candice Guillaume, le 25/11
Arthur Louis, le 21/11
Erynn Tomaszewski, le 28/11
Maud Castel, le 01/12
Kais Benoudiba, le 03/12

Décès

Claude Marquillie, le 14/11
Jacqueline Oriot épouse Hommet, le 26/11



« Mériel ensemble »

Bonne année 2019 !

Le Président n'a pas pris en compte l'ampleur de la colère et de la défiance. Ses annonces sont insuffisantes et certaines des tromperies : l'augmentation du SMIC ne passera que par la prime d'activité qui n'est touchée que par 27 % des smicards, la suppression de la CSG pour les retraités dont les « revenus sont inférieurs à 2000 euros », porte en fait sur les revenus fiscaux... ce qui limite la portée de ces mesures qui ne sont financées ni par un retour de l'ISF, ni par la suppression du CICE. Ces mobilisations expriment le refus de l'injustice sociale et fiscale, et portent des revendications de progrès social que je soutiens. Elles exigent aussi plus de démocratie. C'est pourquoi, j'ai proposé qu'un « cahier de doléance » soit mis à disposition des habitants en Mairie pour un échange rapide avec les élus. Demande refusée. Suite à la pétition pour obtenir un médecin, une rencontre avec la Région est en préparation.

Jean-Michel Ruiz, Conseiller municipal et régional

« Valorisons Mériel »

Une plaquette pour les professions médicales et paramédicales a été élaborée par la municipalité. Nous saluons cette initiative qui répond à nos interrogations et craintes sur ce problème majeur du « zéro médecin ». Nous espérons sincèrement que les propositions incitatives enfin exprimées vont très vite aboutir. 2019 est la dernière année pleine de mandature, celle des bilans. Pour nous, l'année d'une plus grande vigilance notamment sur des décisions de fin de mandat qui pourraient être prises en matière d'urbanisme... Cette question devrait être au cœur des préoccupations des Mériellois(es) et pèsera dans cette année pré-électorale. Espérons que la transparence sera toujours de mise sur les projets en cours et à venir... L'info, le respect des habitants, la concertation et la prise en compte des souhaits de la population sur le devenir de Mériel doivent être la priorité. Avec nos meilleurs vœux pour 2019.

Éric Jeanrenaud, Géraldine Duval, Philippe Sévault

Musique[s] en Scène à Mériel

25 > 26 > 27
janvier 2019



01 34 40 57 30
www.meriel.fr